

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024



ID: 014-211406996-20240215-CM\_2024\_1\_8-CC

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 15 FEVRIER 2024 – 18H00

Date de convocation Le 8 FEVRIER 2024

CONTENTIN.

L'an deux mille vingt-quatre, le Quinze Février, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique (art. L 2121-18 du CGCT sous la présidence de M. DAVID MULLER, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, pour le Maire empêché

**ETAIENT PRESENTS:** D. MULLER; F. LOUIS; M. CONTENTIN; A. DIDIER; P. ROBERT; S. OUTIN; P. NOGUET; P. PERSUY; E. RENAULT; J. CONTENTIN; LM. TILLIER; JM. KALAIDJIAN; R. FABIUS; D. VAUTIER; N. LENORMAND; JM. BERNAUS.

ABSENTS REPRESENTES: JC. GAUDE a donné pouvoir à P. ROBERT; E. LAUSSINOTTE a donné pouvoir à D. MULLER; C. HELENNE a donné pouvoir à F. LOUIS; S. FALAISE a donné pouvoir à A. DIDIER; MA. ROUSSELOT a donné pouvoir à S. OUTIN; E. LANDEAU a donné pouvoir à P. NOGUET; A. RENOUF a donné pouvoir à M.

ABSENTS EXCUSES: C. NOUVEL ROUSSELOT empêchée; D. SALZET.

ABSENTS: T. PESCHARD; A. PERCHEY.

M. CONTENTIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents (art. L 2121-15 du CGCT).

## 8 – ADOPTION DES TARIFS 2024 DE LA SPL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DE DEAUVILLE

Vu la délibération du Conseil municipal du 20/12/2021 relative à l'approbation du contrat d'objectifs par lequel la Ville confie à la SPL de développement territorial et touristique du territoire de Deauville pour cinq ans, des actions touristiques communales et en particulier le marketing territorial, notamment par l'exploitation commerciale de la Marque territoriale *IN DEAUVILLE*.

Dans ce cadre, les tarifs maximums pratiqués par la SPL à partir du 01/01/2024 doivent faire l'objet d'un accord préalable de notre Commune. C'est la raison pour laquelle ils vous sont présentés :

## **ENCARTS PUBLICITAIRES - Tarifs 2024 HT**

TVA à 20 %

	GU	IDES inDEAUVILL	E « LES HISTOIRES	A PARTAGER"	
		3e de couverture		Page intérieure	2e page achetée dans un guid Histoires à partager
Tarifs HT	1 500,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	300,00€	- 50%
			BANDEAU E-NEWS	LETTER HEBDO "MA	SEMAINE INDEAUVILLE"
Tarifs HT		1 parution à la semaine		2 parutions (-30%	%) 3 parutions (-30%)
		300,00 €		600 € 420,00 €	900 € 630,00 €

# **VISITES GUIDEES - tarifs 2024**

TVA à 10 %

Adulte toutes visites (à partir de 18 ans)	7,50 €	
Enfant (5-17 ans)	6,50 €	
Enfant - de 5 ans	Gratuit	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE lesdits tarifs.

Pour extrait conforme,
POUR LE MAIRE EMPECHE,
LE MAIRE ADJOINT DELEGUE,
1ER ADJOINT AU MAIRE

#### DAVID MULLER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.